

## Cultiver les friches urbaines comme de nouveaux communs (Detroit, États-Unis)

*Cultivating urban vacant lots as new commons (Detroit, USA)*

Flaminia Paddeu

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/gc/5775>

DOI : 10.4000/gc.5775

ISSN : 2267-6759

### Éditeur

L'Harmattan

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2017

Pagination : 87-108

ISBN : 978-2-343-14481-8

ISSN : 1165-0354

Ce document vous est offert par Ecole Normale Supérieure Paris



### Référence électronique

Flaminia Paddeu, « Cultiver les friches urbaines comme de nouveaux communs (Detroit, États-Unis) », *Géographie et cultures* [En ligne], 103 | 2017, mis en ligne le 18 octobre 2018, consulté le 28 mai 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/gc/5775> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.5775>

---

Ce document a été généré automatiquement le 28 mai 2021.

---

# Cultiver les friches urbaines comme de nouveaux communs (Detroit, États-Unis)

*Cultivating urban vacant lots as new commons (Detroit, USA)*

Flaminia Paddeu

---

- 1 En 1968, dans un article à la portée retentissante de la revue *Science*, le biologiste G. Hardin mettait en garde contre ce qu'il appelle la « tragédie des communs ». Cette tragédie est celle de l'inévitable désastre environnemental qui serait, dit-il, produit par l'utilisation commune d'une ressource limitée. Soit un pâturage ouvert à tous les éleveurs : il finira par souffrir de surpâturage. À la question légitime de la protection des ressources naturelles, Hardin répond par l'institution de la propriété privée, unique remède permettant la sauvegarde des biens communs. La propriété privée est injuste ? Peu importe, elle vaut mieux pour lui que la ruine totale intrinsèque aux communs. C'est pourtant aujourd'hui une tout autre tragédie qui se déroule, celle que le philosophe P. Dardot et le sociologue C. Laval désignent comme la « tragédie du non-commun » (2014). Alors que les modes d'appropriation des régimes capitalistes étendent toujours plus leur empire, cette tragédie tient au fait que le néolibéralisme a mis fin à l'idée que l'État pouvait être le recours de la société contre les effets désastreux du capitalisme. Si le non-commun ne se limite pas à l'absence de communaux, forêts et pâturages exploités en commun depuis la révolution néolithique jusqu'à la Révolution française, il s'incarne de manière privilégiée dans les villes par l'absence d'un foncier qui ne soit approprié ni par le privé ni par l'État. Le « mouvement des places », à Istanbul, New York ou Madrid, s'en est fait le porte-voix, en militant pour une réappropriation collective politique des espaces publics. Il ne s'agit pourtant pas seulement ici d'une histoire de places, de parcs et de rues. D. Harvey (2012) défend l'idée que l'urbanité est en soi un commun social, politique et vécu – incluant les ressources, les services, les relations sociales –, que l'urbanisation capitaliste tend perpétuellement à détruire. Voilà la nouvelle tragédie, celle de

l'appropriation et la destruction structurelles des communs urbains par le mode d'urbanisation contemporain.

- 2 En 1956, l'usine automobile de la firme américaine Packard, située dans l'est de la ville de Detroit (Michigan), ferme ses portes. La plupart des usines et des entreprises ont fini par suivre le même chemin : délocalisées dans le sud des États-Unis puis au Mexique, laissant derrière elle des milliers de ruines post-industrielles et des centaines de milliers de chômeurs. Cette violente désindustrialisation a inauguré un déclin démographique et économique sans précédent. La ville est passée d'1,8 million d'habitants en 1960 à seulement 672 795 en 2016. Cette ville en décroissance a souffert d'une « crise urbaine » (Sugrue, 1996) généralisée produisant une ville à la fois extrêmement ségréguée et paupérisée, dont la population est à 83 % afro-américaine – dans une métropole majoritairement blanche – et à 38 % sous le seuil de pauvreté (US Census Bureau, 2012). Aujourd'hui, comme tant d'autres lieux appropriés puis abandonnés par les cycles volatiles du capital, c'est une tragédie des vacants que connaît Detroit : l'existence massive de friches, industrielles ou résidentielles, criblant le paysage et minant la vie urbaine. Les espaces vacants recouvrent environ un tiers de la ville, soit 105 000 parcelles inoccupées et 80 000 édifices abandonnés (Detroit Works, 2012), considérés comme les symptômes d'un fléau caractéristique des villes en décroissance.
- 3 C'est à l'aune de la tragédie des *non-communs* urbains que celle des *vacants* peut être interprétée sous un nouveau jour. Dans le cadre d'une réappropriation des friches, ladite tragédie des vacants devient potentiellement une aubaine pour créer de nouveaux communs. Autrement dit, le dénouement de la tragédie des non-communs pourrait résider dans la possibilité de se réapproprier collectivement les friches, d'en faire (bon) usage, de proposer une nouvelle modalité de gestion des ressources tout en réduisant en même temps les effets négatifs de la vacance. Ce sont ici les communs agricoles urbains (Donadieu, 2016) qui nous intéressent : l'agriculture urbaine ou le jardinage collectif sont en effet spontanément convoqués comme l'une des incarnations sociales et territoriales (Harvey, 2012 ; McClintock, 2010). À Detroit, environ 1 600 (Gallagher, 2010) jardins communautaires et fermes urbaines ont été recensés, en majeure partie le fruit de dynamiques associatives locales.
- 4 Or, l'enthousiasme pour l'émergence de commun(s) et les modalités de cette opportunité restent encore à interroger : la réappropriation citoyenne des territoires pour l'agriculture urbaine, n'émanant ni du public ni du privé, ne suffit pas à les considérer comme des communs. Si la vacance foncière est un prérequis nécessaire à la création de communs urbains agricoles, elle n'est pas suffisante à la constitution de communs conçus comme systèmes de gestion des ressources (Ostrom, [1990] 2010), ni à celle du commun conçu comme principe de co-agir (Dardot & Laval, 2014). Dans les villes en décroissance, la vacance foncière fait en outre l'objet d'une appropriation manifeste par la propriété privée dans le cadre de politiques entrepreneuriales (Schindler, 2014 ; Clément & Kanai, 2015 ; Kirkpatrick, 2015) comme par des formes parasites telles que la spéculation (Mallach, 2010 ; Dewar *et al.*, 2015). C'est là que réside toute l'ambiguïté : considérer les espaces vacants comme une aubaine pour créer de nouveaux communs urbains agricoles, alors que rien ne garantit la sauvegarde des friches comme communs ni le processus de création de commun.
- 5 Nous voudrions ici proposer, à partir du cas de Detroit, une analyse de la réappropriation citoyenne des espaces vacants pour l'agriculture urbaine à l'aide de la

notion de « commun(s). L'essor riche de travaux sur le(s) commun(s) permet de mieux distinguer les *communs* « fonciers » et « informationnels » (Hess & Ostrom, 2007 ; Coriat, 2015), du *commun* comme principe politique de co-activité et co-obligation (Dardot & Laval, 2014), ou encore du *commoning* comme système de gestion des ressources (Ostrom, [1990] 2010) ou « commun de gouvernance » (Harvey, 2012). À cet égard, nous avons effectué une enquête sur l'agriculture urbaine qui n'est pas limitée à une approche juridico-foncière ou agro-alimentaire, mais qui inclue les pratiques de gestion collective des friches, indicateurs essentiels du processus de création des communs à l'œuvre.

- 6 Cet article s'appuie sur une enquête de terrain réalisée en 2012 et 2013 dans le cadre d'une recherche doctorale en géographie sur la réappropriation citoyenne des espaces vacants pour des usages environnementaux et agricoles à Detroit et dans le Bronx (Paddeu, 2015). Notre méthodologie qualitative repose sur un travail d'observation, des entretiens avec les acteurs de la vie associative et des politiques urbaines (militants, experts et habitants) ainsi que sur de multiples conversations informelles. Ici, nous faisons surtout reposer nos analyses sur la littérature théorique et scientifique sur le(s) commun(s), la vacance foncière, la décroissance urbaine et l'agriculture urbaine. Nous prenons le risque d'utiliser une notion qui est relativement absente de l'enquête de terrain : le(s) « commun(s) » ne sont pas spontanément convoqués par les enquêtés, ni utilisés dans la littérature grise de planification urbaine ou les sources secondaires (sites Internet, brochures, etc.). Plutôt que de le voir comme un forçage de l'enquête, nous pensons que la notion de commun(s) est une catégorie d'analyse heuristique, qui permet de mieux appréhender les enjeux de la réappropriation du territoire si souvent évoquée à propos de l'agriculture urbaine.
- 7 Nous explorons ainsi la question des communs agricoles urbains selon trois dimensions constitutives : l'occupation des friches urbaines comme de nouveaux communs fonciers ; la culture des friches urbaines via les communs de la connaissance ; la gouvernance des friches urbaines comme processus de création du commun.

## Occuper les friches urbaines comme de nouveaux communs fonciers

### À Detroit, de la tragédie des vacants à leur réappropriation

#### *Le fléau de la vacance foncière*

- 8 La friche urbaine, lieu inutilisé bâti ou non bâti (Bowman & Pagano, 2000), est l'incarnation territoriale de la non-productivité et du déclin (Jakle & Wilson, 1992). Aux États-Unis, elle constitue à la fois le symptôme et le produit de la crise urbaine qui touche les centres des villes américaines depuis les années 1960. À Detroit, environ 120 km<sup>2</sup>, soit le double de la superficie de Manhattan, est constitué d'espaces vacants. Ce sont près de 105 000 parcelles qui sont inhabitées ou inoccupées : 66 000 d'entre elles – essentiellement de petites parcelles résidentielles de moins de 0,4 ha – sont possédées par la Ville de Detroit (Detroit Works, 2012). Les quelque 38 000 parcelles restantes appartiennent à des entités privées, pour une large part à des propriétaires absentéistes. L'abandon foncier et immobilier a balaféré le paysage : de vastes zones sont criblées de bâtiments aux portes et fenêtres barricadées, de maisons abandonnées et

d'arrière-cours jonchées de débris. Dans les zones de « haute vacance » très touchées par le déclin, les friches sont devenues majoritaires : dans 17 % du territoire municipal, le taux de vacance foncière est supérieur à 50 % (*ibid.*). Les « prairies urbaines » (Gallagher, 2010) dominent le paysage : les friches sont couvertes de mauvaises herbes, parsemées d'arbres et buissons, mais aussi de gravats et de détritiques (figures 1 et 2).

Figure 1 – Un faisan aux abords d'une « prairie urbaine » dans l'East Side de la ville de Detroit



Source : F. Paddeu, 2013.

- 9 Les parcelles inoccupées constituent avant tout un *locus horribilis* des villes en décroissance, qui incarne le désinvestissement de capitaux, aggrave le déclin démographique et économique, contribue à la dévaluation immobilière et foncière et à la spéculation, et abrite des comportements considérés comme indésirables. En particulier, les friches postindustrielles ont été interprétées comme le résultat de l'abandon permis par la volatilité du capital. Pour D. Harvey (1985), les cycles de dégradation, démolition et récupération du bâti sont liés à la mobilité des capitaux, laissant certains espaces délaissés prêts à accueillir une accumulation future. Les historiens J. Cowie et J. Heathcott (2003) expliquent ainsi la désertion de Detroit par la fuite des capitaux de l'industrie automobile. Les friches peuvent alors y apparaître comme de douloureux rappels d'un « sentiment de déclin » traumatique pour les habitants (Montgomery, 2011). Les ruines des villes en déclin sont aussi accusées de favoriser des « désordres sociaux » (Skogan, 1990), associés à la déviance et la criminalité, menaçant la sécurité des habitants. À Detroit, les parcelles en ruine ou en friche des quartiers de haute vacance sont incriminées pour abriter des décharges sauvages ou du trafic de drogues, attirer rôdeurs, squatteurs ou maraudeurs de métaux et favoriser les risques d'incendies criminels. La crise des *subprimes* a aggravé la situation : en 2011, il y avait plus de 90 propriétés saisies par mile carré (Sugrue, 2013).



Figure 2 – Une maison abandonnée et en ruine dans un quartier de l'East Side de la ville de Detroit, désossée, envahie par la végétation et bordée d'une décharge sauvage



Source : Paddeu, 2012.

### **Squatter les friches**

- 10 Une partie de ces friches est occupée par des habitants, réutilisées pour héberger des pratiques alternatives, réaliser des installations artistiques ou encore être transformées en forêts et cultures urbaines. Plus de 1 500 jardins partagés et fermes urbaines ont été répertoriés à Detroit, la plupart gérés par des groupes d'habitants ou des associations de quartier. Avec une production alimentaire de 165 tonnes par an en 2009, Detroit est l'une des villes où l'agriculture urbaine est la plus productive quand cette dernière n'occupe que 0,4 % des terrains vacants de la municipalité (Gallagher, 2010). L'agriculture, dont l'essor a été permis par la présence massive de terrains vacants (Mogk, Kwiatkowski & Weindorf, 2008 ; Colasanti, Hamm & Litjens, 2012) y remplit des fonctions multiples. C'est un moyen, dans une perspective de sécurité alimentaire, de construire des systèmes alimentaires communautaires (Pothukuchi, 2004) ; une manière pour la communauté afro-américaine, notamment les femmes, de résister, de s'autodéterminer et d'acquérir une autonomie (White, 2011a ; 2011b) ; ou encore une façon d'aider les individus les plus marginalisés (Draus, Roddy & McDuffie, 2014) et de se réapproprier un pouvoir de décision quant à l'avenir de son quartier.
- 11 Dans le quartier sur lequel nous avons travaillé, à Jefferson-Mack dans l'est de la ville, la plupart des fermes urbaines ou jardins communautaires, comme Georgia Street Community Garden ou Earthworks Urban Farm (figure 3), ne sont pas propriétaires des terrains qu'ils exploitent, ni n'ont d'autorisation officielle de s'y installer, comme le rappelle l'un des membres d'Earthworks, qui « ne possède pas la grande majorité de la terre qu'elle exploite » (Shaun<sup>1</sup>, entretien, 26 avril 2012). Le squat des espaces vacants apparaît comme une stratégie essentielle des acteurs associatifs, l'occupation illégale de territoire comme *modus operandi* étant rendue possible par une absence de contrôle du foncier par les pouvoirs publics. Le foncier disponible est géré par des institutions

publiques<sup>2</sup> endettées devant administrer une très grande quantité de terres avec des moyens quasi inexistant, se trouvant finalement dans l'incapacité de faire respecter le droit foncier (Hackworth, 2014).

**Figure 3 – Jardin communautaire en plates-bandes de l'organisation Georgia Street Community Collective, dans le quartier de Jefferson-Mack**



Source : F. Paddeu, 2013.

## Créer des communs fonciers interstitiels

### *Se ré-appropriier la terre et le travail*

- 12 Via l'occupation illégale des espaces vacants pour l'agriculture urbaine, ces projets s'inscrivent dans la tradition subversive du « *guerrilla gardening* », forme pionnière d'une réappropriation contestataire de l'espace par les citoyens, empreinte de désobéissance civile (Reynolds, 2008). Aujourd'hui, à Berlin, La Havane ou New York, la réappropriation par l'agriculture urbaine de parcelles en friches, de délaissés, de passages, de cours et de pieds d'immeuble ou des toits est réinterprétée à la fois comme la réappropriation de ce qui restait des communs et la création de nouveaux communs interstitiels (McClintock, 2010), dans des espaces dévalorisés encore non appropriés par le capital. Leur caractère interstitiel ne serait que la forme en creux de la pression foncière et de l'emprise caractéristiques de l'urbanisation.
- 13 La ré-appropriation d'un morceau de territoire présuppose soit une appropriation antérieure par d'autres acteurs ou groupes sociaux, soit une expropriation : la réappropriation des communs par l'agriculture urbaine correspondrait alors à un moment de reconquête de territoires, par un groupe social, racial ou ethnique qui en fut jadis exclu. Dans le chapitre XXIV du Livre 1 du *Capital* ([1867] 2014), Marx désigne sous le nom d'« expropriation » le processus historique qui a privé les petits propriétaires paysans de l'usage collectif des communaux des campagnes européennes occidentales du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles, et favorisé leur expulsion des sociétés rurales vers

l'usine moderne. Marx n'idéalisait toutefois ni ne regrettait l'usage des biens communaux : ce qui l'intéressait c'était le « processus historique de séparation du producteur d'avec les moyens de production » (*ibid.*, p. 805). Pour ce dernier, le capitalisme n'est pas simplement le règne de la propriété privée en général, c'est plus fondamentalement la destruction de la propriété privée des producteurs immédiats.

- 14 S'inscrivant dans une tradition marxienne critique, le géographe N. McClintock (2010) explique les dynamiques profondes de l'essor de l'agriculture en ville, en ce qu'elle répond à une série de ruptures anthropologiques. L'agriculture urbaine, aussi bien dans les Suds que dans les Nord, dans les jardins partagés des retraités comme dans les associations radicales de justice alimentaire, permettrait de surmonter une aliénation des ressources naturelles. Au sein des trois grandes ruptures aliénantes qu'il isole – écologique, sociale et individuelle –, la rupture *sociale* est liée à la marchandisation de la terre comme de la force de travail. Elle découle de la dépossession des paysans et des bergers des communs, qui a conduit à un exode rural massif et à la prolétarianisation des paysans, devenus des urbains, mais aussi de la perte des cultures et traditions agricoles et alimentaires. L'agriculture urbaine pourrait ainsi être conçue comme une tentative de contre-mouvement visant à atténuer cette rupture en mettant hors du marché la terre, le travail et la nourriture.

### ***Revendiquer le droit de cultiver***

- 15 L'occupation agricole des friches à Detroit permettrait pour ses défenseurs d'une part d'améliorer l'autonomie et l'accessibilité alimentaires, mais d'autre part de rendre possible la maîtrise de certains espaces de son quartier par des habitants, dans un contexte global de cherté du foncier. Pour l'un de ses pratiquants, « le fait de cultiver des fruits et légumes et d'être à proximité de la terre permet d'être plus autonomes au niveau alimentaire tout en s'appropriant le territoire, ce qui est l'atout de base où qu'on soit, et de créer un *empowerment* au niveau local pour des gens qui n'ont pas beaucoup de pouvoir » (Nick, entretien, 25 avril 2012). Les associations d'agriculture urbaine ambitionnent une meilleure accessibilité foncière pour tous : non pas le droit à la propriété foncière individuelle mais le droit de cultiver un lopin de terre et de profiter de ses fruits. Certains enquêtés, membres des organisations locales les plus radicales, comme Earthworks, mentionnent ainsi un « droit à la terre », évoquant implicitement les revendications rurales des néozapatistes mexicains ou des sans-terres brésiliens : « On ne peut pas vraiment assurer une sécurité alimentaire si on n'a pas accès à la terre, sinon où allons-nous cultiver ? Il existe bien de l'aquaponie ou de l'hydroponie, mais nous croyons que l'accès à cette importante ressource territoriale relève aussi des droits de l'homme » (Shaun, entretien, 26 avril 2012).
- 16 Créer des communs fonciers urbains sur les espaces vacants nécessite ainsi l'occupation de l'espace, mais inclut aussi la réappropriation de toutes les ressources agricoles et alimentaires qui ont été marchandisées et les savoir-faire qui leur sont associés : les semences, l'eau, la fertilité du sol, la biodiversité ou les techniques agricoles et culinaires.



# Cultiver les friches urbaines grâce aux communs de la connaissance

## Des communs de la connaissance qui soutiennent les pratiques agricoles, alimentaires et culinaires

### *Échanges et transmissions informationnelles dans l'agriculture urbaine*

- 17 Comme le fait remarquer B. Coriat (2015), le retour des communs s'est opéré par le passage des « communs traditionnels ou fonciers » aux « communs de la connaissance ou informationnels », tels que les logiciels libres de type FLOSS (Free Libre Open Source Software) ou les *creative commons*. À de nombreux égards, ces pratiques viennent renouveler ou revivifier les multiples formes de « communs », telles que des systèmes de ressources (systèmes d'irrigation, pêcheries, chemins communaux, accès à l'eau des nappes phréatiques). C. Hess et E. Ostrom (2007), M. Hardt et A. Negri (2012), ainsi que de nombreux spécialistes, se sont mis à examiner d'autres formes de communs, eux aussi menacés de marchandisation et d'appropriation, comme c'est le cas pour la propriété intellectuelle des connaissances scientifiques et matériaux génétiques. Ces communs informationnels constituent « des ensembles de ressources de nature littéraire et artistique ou scientifique et technique dont la production et/ou l'accès sont partagés entre individus et collectivités associés à la construction et à la gouvernance de ces domaines » (Coriat, 2015, p. 13). Contrairement aux communs fonciers et aux ressources naturelles, confrontés au problème de la rareté, les communs informationnels ne diminuent pas en se partageant, autant que nous soyons à lire le même livre, écouter le même morceau de musique ou regarder le même film.
- 18 Dans le cas de l'agriculture urbaine, les fermes et jardins représentent un legs culturel de pratiques traditionnelles de jardinage et d'agriculture, où les connaissances des contributeurs, militants, jardiniers et agriculteurs se transmettent et sont socialement retenues pour un temps (Colding & Barthel, 2012). Par conséquent, ces lieux servent de sites pour échanger et partager des savoir-faire. Comme l'ont soutenu S. Barthel et ses collègues (2010), les jardins familiaux jouent un rôle essentiel dans la conservation et la transmission des mémoires collectives, dans la façon de cultiver des aliments et de gérer les services écosystémiques de régulation et de soutien, comme la pollinisation, le cycle de l'eau, la formation des sols et la rétention des nutriments. Si seuls les individus peuvent se « rappeler » *stricto sensu*, les processus de mémoire individuels proviennent des interactions sociales via le jardinage et sont facilités par des moyens supra-individuels tels que le partage des histoires, des artefacts, des symboles, des rituels et des écrits. Ces répertoires collectifs ont tendance à survivre aux pratiques qui les façonnent et fonctionnent ensemble en tant que porteurs d'expériences, de pratiques et de connaissances.

### *Une réappropriation de la terre par l'usage collectif*

- 19 La réappropriation du territoire par l'agriculture urbaine renvoie ainsi aux pratiques communes de culture autant qu'à la propriété collective. La question n'est donc pas seulement celle du régime de propriété du territoire (biens publics, privés, communs ou sans maître), ni du mode d'appropriation (propriété, location, squat...) mais celle de l'« usage » collectif d'un territoire réapproprié ou ce qu'on pourrait appeler une

« réappropriation usufondée ». L'anthropologue A. Testart (2012) a étudié dans les sociétés ethnographiées du néolithique les premières formes de vie sociale, à partir de ce qu'il appelle l'« invention de la richesse ». Il a observé à partir du cas des Inuits qu'il y avait deux formes très différentes de propriété : une propriété « fundiaire », fondée sur la considération du fonds, indépendamment du travail qu'elle suscite ou de l'usage qui en est fait, et une propriété « usufondée », fondée sur l'usage continu à travers le temps, pour autant que cet usage puisse être démontré. La propriété usufondée n'est pas forcément une propriété ni plus collective ni plus juste, n'excluant nullement les inégalités et les hiérarchies, mais elle n'est pas fondée sur la capacité financière et elle ne permet pas l'expropriation du travailleur, soit la séparation du travailleur d'avec ses moyens de production.

- 20 En ce sens, si le geste inaugural d'occupation d'un espace vacant permet d'enclencher la réappropriation de communs fonciers, c'est la mise en culture collective de la terre et les savoir-faire qui participent à la constitution de communs, qui sont à la fois matériels et immatériels, de l'ordre des pratiques. Nombreux sont les projets se réclamant d'ailleurs à la fois du *guerrilla gardening*, par sa capacité subversive à végétaliser les vacants, et du *community gardening* ou *farming* (Baudry, 2010), étant donné qu'il s'agit bien ensuite de produire des denrées alimentaires comme des liens sociaux, voire des emplois.

## À Detroit, retrouver le goût de l'aubergine

- 21 Dans certains quartiers de la ville, le goût de l'aubergine – le fondant de sa chair mollie, l'enveloppe fine qui se déchire – n'évoque pas pour tous quelque chose. Manger des légumes frais n'y est pas une expérience habituelle. Shaun l'a compris, tout comme Frère Rick l'avait compris avant lui. Dans le jardin potager de son couvent capucin, dans l'East Side de la ville, Frère Rick discutait avec un adolescent du quartier. Pour ce dernier, les fruits et légumes venaient de la station essence, haut lieu de l'approvisionnement alimentaire à Detroit. Tant de supermarchés ont emboîté le pas aux entreprises et habitants ayant quitté la ville que les commerces d'alcool et autres stations essence sont devenus des lieux courants de consommation de denrées alimentaires. Le goût des légumes, c'était pour beaucoup celui des légumes en conserve achetés à la station essence. Shaun raconte que, lorsque Frère Rick a pris la mesure de l'écart entre les réalités agronomiques de croissance et de culture des fruits et légumes et les représentations que les adolescents s'en faisaient, il a été convaincu qu'il y avait là le motif d'un travail urgent d'éducation, à la fois théorique, pratique et gustatif. Aujourd'hui, l'organisation communautaire Earthworks, dispose dans le quartier de Jefferson-Mack d'une ferme urbaine et d'une soupe populaire, la Capuchin Soup Kitchen. Il éduque les jeunes du quartier – majoritairement afro-américains – au goût de l'aubergine, du chou *kale* ou des épinards ; au travail de la terre et à ses productions.

### **Réapprendre les techniques et savoir-faire agricoles**

- 22 L'occupation des friches s'accompagne d'une réappropriation des moyens de production – tels que les outils, les infrastructures, les semences, les plants – souvent issus de dons ou de pratiques de recyclage, mais aussi des techniques et savoir-faire agricoles, que la déconnexion entre la production agricole en zones rurales et la consommation en zones urbaines a rendu absents de la vie des populations urbaines.

Les habitants qui s'engagent dans ces projets réapprennent les gestes de la petite polyculture familiale où il s'agit de choisir ses semences, réaliser des semis, désherber, amender le sol, construire des serres pour les cultures fragiles, mettre en place des systèmes de protection contre les « nuisibles », organiser le système d'approvisionnement en eau, comprendre les mutualismes entre certaines espèces... Dans les fermes qui disposent d'animaux comme Georgia Street Community Garden ou Earthworks, les habitants-jardiniers apprennent à traire les chèvres et à faire du fromage, à récolter le miel des ruches et à confectionner des cosmétiques à partir de cire d'abeille. D'autres développent de nouvelles techniques, adaptées aux spécificités de l'agriculture urbaine. Ainsi Rising Pheasant Farms a développé un système de cultures en intérieur permettant de cultiver des pousses de salades particulièrement riches en nutriments. La généralisation des techniques culturelles alternatives y est nette : la production de compost est effectuée de manière de plus en plus systématique et il n'y a quasiment pas d'utilisation d'intrants chimiques ou de pesticides.

**Figure 4 – Une séance de bénévolat à Earthworks**



Source : F. Paddeu, 2013.

- 23 Si certains ont suivi un cursus en agriculture ou en biologie, la plupart sont autodidactes et se sont formés sur le tas (essentiellement à partir de formations proposées par des réseaux associatifs, complétées par la consultation de manuels accessibles en ligne, de sites internet, de blogs), tandis que d'autres ont capitalisé sur le savoir-faire appris enfant chez les grands-parents paysans. Aujourd'hui, la transmission de ces techniques et savoir-faire est cruciale pour ces associations : elle se fait à partir de séances régulières de bénévolat (figure 4) ou de formations éducatives et professionnelles. À Earthworks, le programme d'éducation alimentaire Growing Up From Kids, apprend aux enfants à jardiner, à récolter et à cuisiner avec les aliments

qu'ils ont fait pousser. Le programme Youth Farm Stand est un programme d'« entrepreneuriat » apprenant aux adolescents à cultiver la terre et à vendre leurs productions, tout en y intégrant l'acquisition de notions de justice sociale. Le programme pour adultes Earthworks Agriculture Training, est à la fois un programme de formation à l'emploi et un incubateur d'entreprises, par exemple dans les domaines du lombricompostage ou de la culture des semis.

- 24 Actuellement, un certain nombre d'organisations et de réseaux dédiés à l'essor des jardins et à la commercialisation des produits (Detroit Agriculture Network, Keep Growing Detroit, Detroit Food Justice Task Force, Detroit Food Policy Council...) participent au soutien et à la formation des agriculteurs urbains, offrant un réseau de partage des ressources matérielles et immatérielles (testeurs de pollution des sols, semences, plants, compost, outils, conseils...).

### **Retrouver une culture alimentaire**

- 25 Les initiatives d'agriculture urbaine à Detroit cherchent à améliorer la culture alimentaire des habitants par la mise en place de programmes pour mieux connaître les variétés de fruits et légumes et apprendre à les cuisiner. Les organisations présupposent que la population locale défavorisée, habituée à consommer de la nourriture transformée, dispose d'un faible capital culturel alimentaire. L'acquisition d'une « culture alimentaire » est censée mener à des habitudes alimentaires plus saines, permettant d'améliorer les conditions sanitaires nutritionnelles d'habitants fortement touchés par l'obésité, le diabète de type 2 et les maladies cardio-vasculaires. Ce discours est souvent tenu par des membres d'organisations eux-mêmes issus d'une population afro-américaine, dans une logique d'*empowerment* individuel, à la manière dont l'exprime cette militante : « En intervenant dans le domaine de l'alimentation, on s'attaque à la faim mais on améliore aussi la qualité de la nourriture que consomment les gens, parce qu'il ne s'agit pas simplement de donner accès aux aliments. Il faut aussi leur apprendre à cuisiner, en organisant des événements qui leur donnent l'opportunité de goûter aux choses par exemple. Et cette nourriture change la qualité de notre vie. Quand on se nourrit de *junk food*, on a du mal à réfléchir. On est physiquement léthargique, on a le cerveau ralenti et ramolli. Les gens ne le savent pas tant qu'ils n'ont pas bénéficié d'un régime alimentaire plus sain, ils ne s'en rendent compte qu'après avoir bien mangé pendant un moment. Et là ils se disent "C'est incroyable, l'énergie qu'on a et la clarté d'esprit !" Pour moi, personnellement, je veux agir pour améliorer la qualité des sources d'énergie chez ces gens qui essaient de s'en sortir dans la vie, et la nourriture, c'est une source d'énergie » (Dorothy, entretien, 8 mai 2012).
- 26 Il s'agit qui plus est de fournir une alimentation culturellement et ethniquement plus appropriée, correspondant aux héritages alimentaires de populations très majoritairement non blanches, confrontées aux normes dominantes de l'industrie agroalimentaire. Alors que les Afro-Américains fuyaient l'exploitation agricole dans le Sud, la Grande Migration vers le Nord-Est industriel dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a charrié toute une série de pratiques culturelles, telles que l'habitude d'avoir un jardin potager et d'y cultiver certains légumes – tels que les *collard greens*, les *black eyed peas*, le maïs – de la cuisine afro-américaine ou *soul food* (White, 2010). C'est ce patrimoine agricole, alimentaire et culinaire que certaines associations tentent de



préservé et de transmettre, tout en participant à la co-production et au renouvellement des pratiques collectives.

## Gouverner le territoire vacant pour créer du commun

### De la gouvernance collective à la construction de la co-activité

- 27 Les communs agricoles urbains ne peuvent se réduire ni à l'occupation des communs fonciers, ni à la nécessité de communs de la connaissance pour acquérir, maîtriser et transmettre des pratiques, mais interrogent la capacité collective à les gérer. L'un des mérites des travaux d'Ostrom ([1990] 2010) est ainsi d'avoir montré que les « communautés » et les individus ont confié à des collectivités, qui ne ressemblent ni à l'État ni au marché, le soin de gouverner les systèmes de ressources naturelles sur de longues périodes de temps, avec des degrés de réussite divers. En ce sens elle est passée d'une conception des « biens communs » à celle de « communs », non pas tant à définir comme des choses physiques qui préexisteraient aux pratiques ou des domaines naturels, que comme des relations sociales entre des individus qui exploitent certaines ressources en commun, selon des règles d'usage, de partage ou de coproduction (Benkler, 2003 ; Dardot & Laval, 2014). Il s'agit en cela d'une « solution alternative » (Ostrom, [1990] 2010, p. 28) face aux deux solutions traditionnelles de l'appel aux instances publiques ou privées dans la gestion des ressources. Ce sont ici les acteurs directement concernés qui concluent des accords contraignants en vue de s'engager dans une stratégie coopérative qu'ils élaboreront eux-mêmes. Les communs sont dans cette perspective des institutions qui permettent une gestion collective, selon des règles mises en place par les appropriateurs, organisant la réciprocité et évitant les comportements de type « passager clandestin » : ils sont des systèmes institutionnels d'incitation à la coopération. L'objectif est alors de comprendre comment les individus s'auto-organisent et s'autogouvernent pour retirer des bénéfices collectifs, dans des situations où les tentations de resquiller et de ne pas respecter ses engagements sont légion (*ibid.*, p. 41).
- 28 En ce sens, les travaux de P. Dardot et C. Laval (2014) permettent de mettre l'accent sur la co-activité comme fondement, non plus des communs, mais *du* commun. Le terme latin « *munus* » désigne un office ou une charge, ayant un caractère collectif et souvent politique. C'est l'obligation et la participation à une même « tâche » ou une même « activité », qui a la double face de la dette et du don, du devoir et de la reconnaissance. Le commun désigne donc non seulement ce qui est « mis en commun » mais aussi et surtout ceux qui ont des « charges en commun ». Ils en tirent cette conséquence que le terme de « commun » est apte à désigner le principe politique d'une « co-obligation » pour tous ceux qui sont engagés dans une même « activité ». L'« agir-commun » désigne ainsi le fait que « des hommes s'engagent ensemble dans une même tâche et produisent, en agissant ainsi, des normes morales et juridiques qui règlent leur action » (*ibid.*, p. 23). Au-delà des dimensions foncières et informationnelles envisagées précédemment, le commun permet d'envisager la co-activité, et non seulement la co-appartenance, la co-propriété ou la co-possession.

## À Detroit, des arrangements de gestion collective

- 29 Les modalités de gestion collective des fermes et jardins à Detroit restent variées. Comme l'énonce l'une des membres de Keep Growing Detroit, la difficulté dans la gestion du territoire commence lorsque l'interprétation de la notion de partage évolue, de celle de « diviser » en parcelles à celle d'« occuper en commun » avec quelqu'un : « La plupart des jardins collectifs correspondent au modèle new-yorkais, où l'agriculture urbaine sert d'outil pour des projets communautaires basés sur des territoires vacants. Mais d'autres fois, il s'agit plutôt d'un modèle de répartition en lots, c'est-à-dire où le territoire était simplement subdivisé mais sans pour autant que les gens fassent forcément des projets ensemble... ce qui est très différent » (Sidney, entretien, 29 mai 2013).
- 30 Chaque lieu dispose de ses propres normes et accords de gestion collective, élaborés entre les dirigeants, les membres et les sympathisants des associations ou collectifs, visant à construire les modes du commun. Earthworks a par exemple créé un « Jardin de l'Unité », pour les habitants du quartier mal-logés ou ne disposant pas de jardin qui souhaitent cultiver un potager (figure 5). En échange d'un coup de main ponctuel ou régulier, il a été décidé que les bénévoles peuvent repartir gratuitement avec une partie de la production agricole. Lors de la vente des fruits et légumes, il a été admis d'accepter les bons d'aide sociale alimentaire. Si les parcelles exploitées sont pour la plupart sans clôtures, il n'y a pas de droit à se servir comme cela peut être le cas dans des démarches comme celles des Incroyables Comestibles. À l'entrée d'Earthworks une inscription placardée proscrit le port d'armes, construisant ce lieu comme un espace de sûreté.

Figure 5 – Le Jardin de l'Unité de la ferme Earthworks



Source : F. Paddeu, 2012.

- 31 Le travail de gestion collective propre à chaque lieu est soutenu par la création d'organes institutionnels issus de la société civile qui participent à la gestion, à l'échelle municipale, des projets d'agriculture urbaine. C'est le cas du Food Policy Council de Detroit, créé en 2009 par le Conseil municipal sous l'impulsion de divers militants locaux. Il effectue un travail politique, d'éducation et de militantisme visant à promouvoir un système alimentaire relocalisé et durable. Si chaque association gère ensuite différemment ses exploitations, c'est ici que se façonne un certain nombre de normes et de valeurs communes telles que les dispositifs permettant d'améliorer la sécurité, la justice et la souveraineté alimentaires. Cet organe, comme on en trouve aujourd'hui à Los Angeles, Vancouver, Bristol, Toronto ou ailleurs, rend compte d'une tentative d'établir des systèmes de gestion collectifs.

## Imaginer des communs urbains agricoles : À Detroit, l'aubaine ambivalente des friches urbaines

### Les temps de crise, terreau du commun

- 32 L'émergence de communs agricoles urbains a répondu à Detroit à une situation d'insécurité alimentaire et à une crise économique et politique qui a particulièrement affecté les services publics, soit à la perte d'un certain nombre de communs urbains (éducation, culture, vie sociale...). Si les services urbains de base – réseaux d'énergie, infrastructures de transport, espaces verts – sont parfois considérés comme des formes de communs (Harvey, 2012 ; Susser & Tonnelat, 2013), on peut faire l'hypothèse que la faillite des services à Detroit – absence de transports en commun, délai d'intervention de la police et des pompiers, problèmes d'éclairage public, absence de supermarchés – lié à l'endettement de la municipalité, a suscité la nécessité d'établir des systèmes alternatifs. La Ville de Detroit endettée ne joue plus son rôle de pourvoyeur de services et de communs, ni n'exerce de quelconque contrôle sur l'occupation de son territoire, impliquant une permissivité en termes de réappropriation des friches. Le retrait des pouvoirs publics aurait aussi rendu nécessaire l'auto-organisation citoyenne et la mise en œuvre de projets alternatifs, à la manière dont les travaux de J. Hernandez (2010) avaient identifié à la Nouvelle-Orléans un « capital de reconstruction de substitution », entendu comme la somme des stratégies et des ressources visant à compenser les lacunes de la municipalité en termes d'infrastructures et de services. À Detroit, la faiblesse du leadership municipal a été compensée par le regain de l'action communautaire, qu'elle passe par des patrouilles de sécurité résidentielle ou par l'agriculture urbaine et les systèmes agroalimentaires communautaires.

### Au risque des communs

- 33 Si l'existence de terrains vacants et le retrait des pouvoirs publics sont déterminants pour rendre possible la constitution de communs pour l'agriculture urbaine, ces conditions peuvent à la fois aller à l'encontre du commun. La vacance foncière est source d'appropriation irrégulée par l'entrepreneuriat urbain (Schindler, 2014), ou via un accaparement par des acteurs privés, individus ou entreprises. Au tournant des années 2000, la municipalité a décidé de relancer le centre-ville de Detroit par la construction d'équipements de loisirs (stade de baseball Comerica Park, stade de

football américain Ford Field) et l'organisation d'événements sportifs de grande ampleur (Super Bowl de 2006), en grande partie financées par la mairie, via des exemptions fiscales ou des subventions directes (Briche, 2014). Suite à la faillite de Detroit le 17 juillet 2013, la prise de connaissance des prix dérisoires du marché immobilier a créé une frénésie parmi des investisseurs privés chinois sur les réseaux sociaux tels que Sina Weibo. Les Chinois sont loin d'être les seuls investisseurs intéressés par Detroit. Certains individus peu scrupuleux y possèdent déjà plusieurs centaines de propriétés, à des fins spéculatives. En 2010, un célèbre propriétaire véreux a acheté 200 maisons détériorées d'un coup, les louant ensuite à des locataires miséreux, parfois sans tuyauterie (Dewar *et al.*, 2015). Lors de l'accord de sortie de faillite, des ententes ont été trouvées avec les créanciers mal remboursés – notamment les banques UBS, Bank of America, Merrill Lynch, et les compagnies d'assurances Financial Guaranty Insurance Company (FGIC) et Syncora – pour leur vendre à peu de frais des terrains où construire des projets immobiliers. L'effondrement du marché rend possible l'acquisition d'immenses terrains urbains par quelques individus seulement, via un transfert massif de foncier vers le secteur privé, d'autant que la municipalité joue un rôle d'arbitre partial.

- 34 L'évolution récente de l'agriculture urbaine à Detroit a quant à elle été marquée par l'apparition de projets de grande ampleur. En 2012, John Hantz, PDG du groupe agricole Hantz, a acheté à la Ville de Detroit 1 500 parcelles adjacentes au quartier de Jefferson-Mack avec le projet d'y installer la « plus grande ferme du monde ». Les inquiétudes de militants concernaient la mauvaise gestion du foncier par les pouvoirs publics – l'opacité du processus de vente au groupe Hantz ; le risque d'accaparement et de perte de contrôle citoyen face à l'acquisition de tant de terres par une entité privée – mais aussi politiquement pour désavouer le modèle d'une agriculture urbaine à grande échelle, mécanisée, utilisant des pesticides, provenant d'un groupe participant à un système agroalimentaire global considéré comme nocif d'un point de vue environnemental, et socialement et économiquement injuste. Cette évolution concerne aussi l'agriculture urbaine associative, dans laquelle certains projets – tel que celui de la Michigan Urban Farming Initiative (MUFI) – participent à un accaparement des terrains vacants, déstabilisent les réseaux civiques et sociaux existants, et prolongent un engagement plus caritatif que créateur de bénéfices structurels. L'intervention publique ne se porte en aucun cas garant de l'émergence de communs. Pour S. Safransky (2014), afin de laisser progressivement place à une importante zone verte prévue par *Detroit Future City*, le déplacement prévu d'une large fraction de la population pauvre et noire de la ville s'accompagne parallèlement de la montée d'un discours de type néocolonial exaltant la « nouvelle frontière » et les « pionniers », c'est-à-dire ici les jeunes gentrificateurs blancs que la municipalité attire au moyen de dispositifs ciblant spécifiquement la « classe créative ». L'émergence de communs se heurte en cette manière à la montée en puissance d'autres agents de façonnement de l'urbanité.

## Conclusion

- 35 Les réappropriations territoriales à Detroit par des associations de quartier n'ont en aucun cas été décidées, impulsées ou imposées par une autorité hiérarchique extérieure, relevant du public (l'État ou la Ville) ou du privé (les institutions du



marché). En ce sens elles posent la question de l'institution ou non de « communs ». Comment passer des vacants aux communs, d'espaces inutiles et parfois nuisibles aux lieux de production de « biens » politiques, sociaux et agro-alimentaires ? Il s'agit de dépasser le geste initial et fondamental de *guerrilla gardening* et d'occupation du territoire (communs fonciers), pour construire un usage collectif reposant sur le partage et la construction de techniques et savoir-faire agricoles (communs de la connaissance), afin d'établir des normes de gestion collectives pour créer du commun, une co-activité politique qui passe ici par la réappropriation de la terre et ses moyens de productions, la relocalisation des systèmes alimentaires, l'amélioration de la sécurité et l'autonomie alimentaires à l'échelle communautaire, le choix d'un modèle d'agriculture alternatif.

- 36 Plus que de simples friches mises en culture par des habitants, les « communs agricoles urbains » (Donadieu, 2016) sont donc des systèmes de ressources agro-alimentaires à la fois fonciers, informationnels et de gouvernance. Au-delà des espaces vacants, ils incluent toutes les ressources agricoles et alimentaires qui ont été marchandisées – la terre, les semences, l'eau, le sol, la biodiversité, les connaissances, le savoir-faire et les techniques agricoles et culinaires – ainsi que toutes les normes établies collectivement pour prendre des décisions et gérer les communs. Le cœur de ces communs réside ainsi dans leur gestion pratique plutôt que dans la propriété foncière, impliquant que le foncier puisse dépendre de régimes de propriété variés (privé ou public, collectif ou individuel, étatique ou municipal). À Detroit, ce processus complexe a été permis par les mécanismes de la décroissance, alliant vacance foncière et mise sous tutelle des pouvoirs publics, tout en suscitant des risques d'usages non-communs du foncier, caractéristiques des situations de gouvernance urbaine des villes en décroissance.
- 37 *In fine*, si l'institution d'un commun prend souvent la forme d'une communauté d'appartenance, elle nécessite par conséquent d'affronter la logique de l'appartenance (Dardot, 2016). En ce sens, l'exigence du commun relève de la conflictualité et non du consensus ou de la convivialité pacifiée, entre différents groupes d'intérêt et différents types d'agriculture urbaine.

---

## BIBLIOGRAPHIE

ALAIMO Katherine, REISCHL Thomas, ALLEN Julie, 2010, « Community gardening, neighborhood meetings, and social capital », *Journal of Community Psychology*, vol. 38, n° 4, p. 497-514.

BARTHEL Stephan, FOLKE Carl, COLDING Johan, 2010, « Social-ecological memory in gardening: retaining the capacity for management of ecosystem services », *Global Environmental Change*, vol. 20, p. 255-265.

BENKLER Yochai, 2003, « The political economy of commons », *Upgrade*, vol. 4, n° 3, p. 1-9.

BOLLIER David, 2007, « Growth of the commons paradigm », in Charlotte Hess et Elinor Ostrom (dir.), *Understanding knowledge as a commons*, Cambridge, MIT Press, p. 27-40.

- BOWMAN Ann, PAGANO Michael, 2000, « Transforming America's cities: policies and conditions of vacant land », *Urban Affairs Review*, vol. 35, n° 4, p. 559-581.
- BRICHE Henri, 2014, « La couleur des politiques de rénovation urbaine : la minorisation des Africains Américains à Detroit », communication au LARHA, 9 p.
- CASTELLS Manuel, CARAÇA Joao, CARDOSO Gustavo, 2012, *Aftermath. The cultures of the economic crisis*, Oxford, Oxford University Press, 315 p.
- CLEMENT Daniel, KANAI Miguel, 2015, « The Detroit future city how pervasive neoliberal urbanism exacerbates racialized spatial injustice », *American Behavioral Scientist*, vol. 59, n° 3, p. 369-385.
- COLASANTI Kathryn, HAMM Michael, LITJENS Charlotte, 2012, « The City as an "Agricultural Powerhouse"? Perspectives on expanding urban agriculture from Detroit, Michigan », *Urban Geography*, vol. 33, n° 3, p 348-369.
- CORIAT Benjamin (dir.), 2015, *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*, Les Liens qui libèrent, 250 p.
- COWIE Jefferson, HEATHCOTT Joseph, 2003, *Beyond the ruins: the meanings of deindustrialization*, Ithaca, NY, Cornell University Press.
- DARDOT Pierre, LAVAL Christian, 2014, *Commun. Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 593 p.
- DARDOT Pierre, 2016, « Sens commun et sens du commun », communication à l'Université McGill, 18-19 mars 2016.
- Detroit Works project long-term planning steering committee (Detroit Works), 2012, *Detroit Future City. Detroit Strategic Framework Plan*, Detroit, 347 p.
- DEWAR Margaret, SEYMOUR Eric, DRUTA Oana, 2015, « Disinvesting in the city: the role of tax foreclosure in Detroit », *Urban Affairs Review*, vol. 51, n° 5, p 587-615.
- DONADIEU Pierre, 2016, « Building urban agricultural commons: a utopia or a reality? », *Challenges in Sustainability*, vol. 4, n° 1, p. 3-9.
- DRAUS Paul, RODDY Juliette, MCDUFFIE Anthony, 2014, « "We don't have no neighbourhood": advanced marginality and urban agriculture in Detroit », *Urban Studies*, vol. 51, n° 12, p. 2523-2538.
- GALLAGHER John, 2010, *Reimagining Detroit: opportunities for redefining an American city*, Detroit, Wayne State University Press, 166 p.
- GIORDA Erica, 2012, « Farming in Motown: competing narratives for urban development and urban agriculture in Detroit », in Andre VILJOEN et Johannes WISKERKE (dir.), *Sustainable food planning: evolving theory and practice*, Wageningen, Netherlands, Wageningen Academic Publishers, p. 271-281.
- GLOVER Troy, PARRY Diana, SHINEW Kimberly, 2005, « Building relationships, accessing resources: mobilizing social capital in community garden contexts », *Journal of Leisure Research*, vol. 37, n° 4, p. 450-474.
- HACKWORTH Jason, 2014, « The limits to market-based strategies for addressing land abandonment in shrinking American cities », *Progress in Planning*, vol. 9, p. 1-37.
- HARDIN Garrett, 1968, « The tragedy of the commons », *Science*, vol. 162, n° 3859, p. 1243-1248.
- HARDT Michael, NEGRI Antonio, 2012, *Commonwealth*, Paris, Gallimard, 609 p.

- HARVEY David, 2012, *Rebel Cities. From the right to the city to the urban revolution*, Londres, New York, Verso, 187 p.
- HARVEY David, 1985, *The urbanization of capital*, Oxford, Blackwell, 239 p.
- HERNANDEZ Julie, 2010, *ReNew Orleans ? Résilience urbaine, mobilisation civique et création d'un « capital de reconstruction » à la Nouvelle-Orléans après Katrina*, thèse de géographie sous la dir. d'Alain Musset et Philippe Gervais-Lambony, Université Paris X, 510 p.
- HESS Charlotte, OSTROM Elinor (dir.), 2007, *Understanding knowledge as a commons*, Cambridge, MIT Press, 382 p.
- HYNES Patricia, 1996, *A Patch of Eden: America's inner-city gardeners*, White River Junction, Chelsea Green, 185 p.
- JAKLE John, WILSON David, 1992, *Derelict landscapes: The wasting of America's built environment*, Savage, Rowman & Littlefield, 320 p.
- KINGSLEY Jonathan, TOWNSEND Mardie, 2006, « "Dig in" to social capital: community gardens as mechanisms for growing urban connectedness », *Urban Policy and Research*, vol. 24, n° 4, p. 525-537.
- KIRKPATRICK Owen, 2015, « Urban triage, city systems, and the remnants of community: some "sticky" complications in the greening of Detroit », *Journal of Urban History*, vol. 41, n° 2, p 261-278.
- LAWSON Laura, 2005, *City bountiful: a century of community gardening in America*, Berkeley, University of California Press, 382 p.
- MALLACH Allan, 2010, *Meeting the challenge of distressed property investors in America's neighborhoods*, LISC, 91 p. <[http://www.instituteccd.org/uploads/iccd/documents/102010\\_distressed\\_property\\_investors.pdf](http://www.instituteccd.org/uploads/iccd/documents/102010_distressed_property_investors.pdf)>
- MARX Karl, [1867] 2014, *Le capital*, Paris, Presses Universitaires de France, 1008 p.
- MCCLINTOCK Nathan, 2010, « Why farm the city? Theorizing urban agriculture through a lens of metabolic rift », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol. 3, p. 191-207.
- MCDONALD John, 2014, « What happened to and in Detroit? », *Urban Studies*, vol. 51, n°16, p. 3309-3329.
- MOGK John, KWIATKOWSKI Sarah, WEINDORF Mary, 2008, « Promoting urban agriculture as an alternative land use for vacant properties in the city of Detroit: benefits, problems and proposals for a regulatory framework for successful land use integration », *The Wayne Law Review*, vol. 56, n° 20, p. 1-61.
- MONTGOMERY Alesia, 2011, « The sight of loss », *Antipode*, vol. 43, n°5, p. 1828-1850.
- MALLACH Alan, *Meeting the challenge of distressed property investors in America's neighborhoods*, New York, Local initiatives support corporation, <[http://www.instituteccd.org/uploads/iccd/documents/102010\\_distressed\\_property\\_investors.pdf](http://www.instituteccd.org/uploads/iccd/documents/102010_distressed_property_investors.pdf)>
- OSTROM Elinor, [1990] 2010, *Gouvernance des biens communs. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Paris, De Boeck, 300 p.
- PADDEU Flaminia, 2015, *De la crise urbaine à la réappropriation du territoire. Mobilisations civiques pour la justice environnementale et alimentaire dans les quartiers défavorisés de Detroit et du Bronx à New York*, thèse de doctorat de géographie dirigée par Cynthia Ghorra-Gobin, Université Paris Sorbonne, 485 p., <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01283583/document>>

- POTHUKUCHI Kameshwari, 2004, « Community food assessment a first step in planning for community food security », *Journal of Planning Education and Research*, vol. 23, p. 356-377.
- REYNOLDS Richard, 2008, *On guerilla gardening: a handbook for gardening without boundaries*, New York, Bloomsbury, 255 p.
- SAFRANSKY Sara, 2014, « Greening the urban frontier: race, property, and resettlement in Detroit », *Geoforum*, vol. 56, p. 237-248.
- SCHINDLER Seth, 2014, « Detroit after bankruptcy: a case of degrowth machine politics », *Urban Studies*, vol. 53, n° 4, p. 818-836.
- SKOGAN Wesley, 1990, *Disorder and decline: crime and the spiral of decay in American cities*, New York, The Free Press, 218 p.
- SUGRUE Thomas, [1996] [2005] 2013, *The origins of the urban crisis: race and inequality in postwar Detroit*, Princeton, Princeton University Press, 375 p.
- SUSSER Ida, TONNELAT Stéphane, 2013, *Transformative cities: the three urban commons*, *Forum*.  
<[https://www.academia.edu/4622341/Transformative\\_cities\\_the\\_three\\_urban\\_commons\\_with\\_Ida\\_Susser\\_](https://www.academia.edu/4622341/Transformative_cities_the_three_urban_commons_with_Ida_Susser_)>
- TESTART Alain, 2012, *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Gallimard, 560 p.
- U.S. Census Bureau. <<http://www.census.gov/>>
- WHITE Monica, 2010, « Shouldering responsibility for the delivery of Human Rights: a case study of the D-Town Farmers of Detroit », *Race/Ethnicity: Multicultural Global Contexts*, vol. 3, n° 2, p. 189-212.
- WHITE Monica, 2011a, « D-Town Farm: African American resistance to food insecurity and the transformation of Detroit », *Environmental Practice*, vol. 13, p. 406-417.
- WHITE Monica, 2011b, « Sisters of the soil: urban gardening as resistance in Detroit », *Race/Ethnicity: Multidisciplinary Global Contexts*, vol. 5, n° 1, p. 13-28.

## NOTES

1. Afin de respecter l'identité des personnes interviewées, nous avons anonymisé l'ensemble des enquêtés. Tous les prénoms ont été modifiés, en conservant une vraisemblance d'identité genrée, culturelle et/ou raciale.
2. Huit différentes structures publiques (municipales, cantonales ou régionales) gèrent les parcelles abandonnées et récupérées par le processus de « réversion fiscale », dont six principales : City Of Detroit ; Detroit Housing Commission ; Wayne County Land Bank ; Michigan Land Bank Fast Track Authority ; Wayne County Treasurer ; Detroit Public Schools (Detroit Works, 2012, p. 268).